ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

2me Circonscription de la Gironde

Candidat présenté par le CENTRE NATIONAL DES INDÉPENDANTS

et

PAYSANS D'ACTION SOCIALE

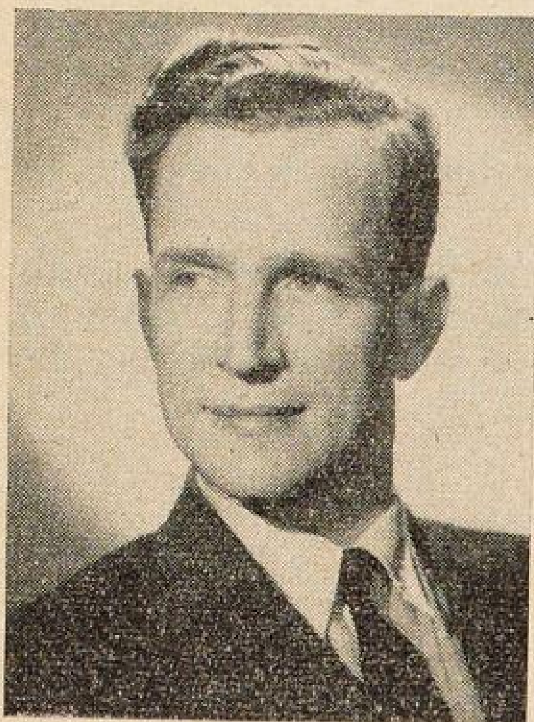


Photo Bonneton

Jacques LILLET

Avocat à la Cour
Conseiller Général
Maire de Podensac
Rapporteur général du Budget départemental
Administrateur des Hospices



Photo Bonneton

Henri JAUMORA

Maître-Tailleur Artisan
Président de Cercle
Vice-Président de Syndicat Professionnel

ELECTRICES, ELECTEURS,

Je suis un de vos concitoyens de la 2e Circonscription de Bordeaux où je réside avec ma famille depuis onze ans pour exercer ma profession.

Au seuil de la République Nouvelle, je viens, investi par le Centre National des Indépendants, solliciter vos suffrages.

Le 23 novembre, vous accomplirez un acte grave. Votre choix sera décisif pour l'avenir de notre Pays et des Institutions que 80 % des Français ont approuvées.

Les Indépendants ne sont pas de ceux que le résultat du Référendum amène à une conversion tardive. Attaché aux principes républicains et aux libertés démocratiques, ils ont compris, pensé et dit que le système de 1946 était la caricature d'un vrai régime républicain.

Sans craindre de soulever contre eux les critiques et les colères, ils n'ont cessé de lutter en faveur d'une profonde réforme constitutionnelle. Ils n'ont cessé de vouloir une république moderne, respectée, efficace, à la mesure des besoins de notre époque et des aspirations de la France.

Dans la République profondément rénovée qu'ils ont voulue, les Indépendants poursuivront le triple objectif que je vous propose :

Assurer la liberté des citoyens et du pays contre l'étatisme bureaucratique et contre le communisme.

Rendre l'Etat capable de remplir sa vraie fonction et de conduire notre pays en pleine évolution vers ses destins de grande puissance.

Ouvrir à la nation des perspectives d'expansion économique et de progrès social dans la stabilité financière.

Nous lutterons contre l'inflation génératrice de déséquilibre économique et de misère sociale.

Une nation ne doit pas consommer plus qu'elle produit. Un Etat ne doit pas dépenser plus qu'il ne reçoit, c'est une règle impérieuse.

L'inflation est le pire des impôts car il frappe aveuglément toutes les classes de la nation, les producteurs, les salariés et, d'abord, les faibles, les vieillards, les retraités.

Nous défendrons les impératifs financiers et économiques suivants :

Desserrer la pression fiscale.

Aménager une juste fiscalité.

Parfaire la remise en ordre des Finances publiques.

Empêcher que l'on recoure aux expédients de trésorerie.

Rétablir l'équilibre du marché intérieur et du marché extérieur.

Encourager et garantir l'épargne.

Restaurer et maintenir le pouvoir d'achat détérioré en 1956-1957 au grand préjudice des budgets familiaux.

Sans cesse raffermir la position de la France. Les Indépendants misent sur une politique d'expansion.

La libre entreprise, parce qu'elle fait appel à l'esprit d'initiative et parce qu'elle met à la disposition de tous, les ressources de l'épargne, apparaît comme un des principaux facteurs de cette expansion. Artisans, commerçants, membres de professions libérales, entrepreneurs familiaux et exploitants agricoles, tous les hommes de métier qui constituent les « classes moyennes » et sont l'élément moteur de la production, forment la vraie richesse de la France vivante : ils doivent être protégés, encouragés, défendus. Nous défendrons l'entreprise familiale, le patrimoine et l'accès à la propriété.

Nous condamnons la lutte des classes qui a pour effet de retrancher les travailleurs de la communauté nationale.

Nous voulons un syndicalisme libre, retrouvant sa mission qui est de satisfaire les intérêts légitimes de chacun. A chacun une juste part des fruits de son travail et de son capital. L'essor économique est de l'intérêt de tous : ouvriers, cadres, patrons. Une économie en état de progrès est la condition fondamentale du progrès social qui doit se réaliser :

Par les conventions collectives librement discutées ;

Par l'arbitrage obligatoire qui évite le recours à la grève ;

Par l'amélioration des conditions de travail ;

Par une politique de plein emploi et l'assurance contre le chômage ;

Par la protection des Anciens Combattants et des catégories sociales les plus défavorisées (vieillards, malades, mutilés du travail, économiquement faibles, veuves chargées de famille).

Nous maintiendrons les droits de l'individu en défendant la dignité de la famille en alignant les prestations familiales sur les charges réelles de la famille qui s'aggrandit.

La politique du logement doit assurer l'avenir du jeune ménage.

La politique de l'enseignement doit compléter l'action éducatrice de la famille.

Nous sommes partisans d'une évolution naturelle des peuples d'outre-mer qui, définitivement unis à la France dans le cadre d'une communauté, feront valoir leurs droits légitimes respectifs.

Nous voulons que l'Algérie reste française pour l'Algérie elle-même, pour la France, pour l'Europe et l'Occident, pour la paix du monde. Pour cela, il convient, dans le cadre de nos institutions, de faire prévaloir la nécessaire union des diverses populations d'Algérie et de barrer la route au communisme international dans toutes les tentatives de colonisation.

Electeurs, Electrices,

Attachés aux libertés de l'homme, de la famille, de l'entreprise : contre tous les totalitarismes,

Votez Libéral

Partisans de la promotion de tous les producteurs et de tous les travailleurs dans une réelle expansion économique,

Votez Social

Défenseur d'une France forte, au sein de l'Alliance Atlantique et d'une Europe unie,

Votez National

Pour la République nouvelle qu'il faut construire,

Votez pour des hommes nouveaux

Jacques LILLET

Avocat à la Cour,
Conseiller général,
Maire de Podensac,
Rapporteur général du Budget départemental,
Administrateur des Hospices.

Remplaçant éventuel :

Henri JAUMORA

Maître-Tailleur artisan,
Président de Cercle,
Vice-Président de Syndicat professionnel.

P. LAQUIEZE & CIE. IMPR.

Vu : LE CANDIDAT.